Médiation Familiale

Udaf Somme
Unis pour les familles

De quoi s'agit-il ?

L'Udaf vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue et trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles.

La médiation familiale propose aux membres de la famille de se rencontrer en présence d'un professionnel spécialisé et diplômé d'état, neutre et impartial, qui vous accompagne en toute confidentialité.

Notre service de médiation vous propose un premier entretien gratuit d'information individuel ou commun pour évaluer si cette démarche vous convient.

Puis, après accord de chacun, nous vous proposons des entretiens de médiation dont le coût est calculé en fonction de vos ressources selon le barème national fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Pour qui ?

La médiation familiale s'adresse aux parents en cours de séparation ou déjà séparés, ou aux membres d'une famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions.

Pourquoi ?

La médiation pourra permettre de trouver des accords sur le choix de la résidence des enfants, la pension alimentaire, les tensions familiales, etc.

Grâce à elle, on peut prendre le temps de s'écouter et d'échanger avec le soutien d'un tiers.

La finalité de ces rencontres est de trouver ensemble la meilleure organisation pour les enfants.

Contact : Service Actions solidaires et familiales (Asf)

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 80)

36 rue du Général Leclerc

CS 71015 - 80010 AMIENS CEDEX 1

Tel : 03 60 12 49 29 E-mail : mediation@udaf80.org

Udaf Somme
Unis pour les familles

Allocations Familiales
Caf de la Somme

Médiation Familiale

Udaf Somme
Unis pour les familles

De quoi s'agit-il ?

L'Udaf vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue et trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles.

La médiation familiale propose aux membres de la famille de se rencontrer en présence d'un professionnel spécialisé et diplômé d'état, neutre et impartial, qui vous accompagne en toute confidentialité.

Notre service de médiation vous propose un premier entretien gratuit d'information individuel ou commun pour évaluer si cette démarche vous convient.

Puis, après accord de chacun, nous vous proposons des entretiens de médiation dont le coût est calculé en fonction de vos ressources selon le barème national fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Pour qui ?

La médiation familiale s'adresse aux parents en cours de séparation ou déjà séparés, ou aux membres d'une famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions.

Pourquoi ?

La médiation pourra permettre de trouver des accords sur le choix de la résidence des enfants, la pension alimentaire, les tensions familiales, etc.

Grâce à elle, on peut prendre le temps de s'écouter et d'échanger avec le soutien d'un tiers.

La finalité de ces rencontres est de trouver ensemble la meilleure organisation pour les enfants.

Contact : Service Actions solidaires et familiales (Asf)

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 80)

36 rue du Général Leclerc

CS 71015 - 80010 AMIENS CEDEX 1

Tel : 03 60 12 49 29 E-mail : mediation@udaf80.org

Udaf Somme
Unis pour les familles

Allocations Familiales
Caf de la Somme